



Eglise Catholique Zone Pastorale de Mulhouse

Mulhouse le : 17/03/10

La démarche pour construire le futur établissement pénitentiaire en remplacement des prisons de Mulhouse et Colmar provoque des prises de positions et initiatives diverses. L'église catholique de la Zone Pastorale de Mulhouse, voudrait rappeler certains points d'attention.

- Comme le soulignent les Associations de Réinsertion et l'Aumônerie de Prison (lettre à Monsieur Bockel du 3 mars 2010), le choix d'implantation du nouvel établissement en proximité directe de Mulhouse s'avère nécessaire pour des raisons d'accessibilité des familles, du personnel, des bénévoles œuvrant pour l'accompagnement et la réinsertion de personnes détenues. La desserte de cet établissement grâce aux transports en commun est indispensable.
- La construction de deux établissements plus petits (une maison d'arrêt et un centre de détention) accueillant chacun au maximum 500 personnes paraît plus opportune au regard d'une dimension humaine et au service du retour à la liberté des personnes détenues. Le rapport du Contrôleur Général des lieux de privations et de liberté, Monsieur Delarue va dans ce sens. (Des décisions analogues concernant la taille ont été prises pour la construction de nouveaux collèges et lycées en Alsace).
- Il est de la responsabilité de la société d'organiser, dans des conditions humaines dignes, la détention de certains de ses membres. En tant que chrétiens l'Évangile nous demande d'être attentifs à ces situations : « Pensez aux prisonniers comme si vous étiez vous-même prisonnier » (He 13,3)

Nous invitons l'ensemble des femmes et hommes politiques, et toutes personnes intervenant dans ce débat, à ne pas surfer dans la surenchère de l'imaginaire des peurs, mais à agir en responsables au service du bien commun. Nous invitons enfin à la concertation et au dialogue, toutes les parties concernées.